

## Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-02

# Chaudière de type condensation

#### 1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m<sup>2</sup>.

#### 2. Dénomination

Mise en place d'une chaudière de type condensation pour un système de chauffage central à combustible.

#### 3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

Le professionnel atteste que la régulation mise en œuvre est appropriée et que les émetteurs sont dimensionnés de façon à permettre à la chaudière de condenser.

### 4. Durée de vie conventionnelle

16 ans pour une puissance < 30 kW.

21 ans pour une puissance ≥ 30 kW.



## 5. Montant de certificats en kWh cumac

Monta	ınt unitaire e	n kWh cum	ac / m²	
Usage de la chaudière	Zone climatique	Puissance de la chaudière en kW		
		< 30 kW	≥ 30 kW	
Chauffage	H1	770	930	
	H2	630	760	x
	НЗ	420	510	
Chauffage et eau chaude sanitaire	H1	860	1 000	
	H2	720	860	
	НЗ	500	610	

Surface chauffée (m²)	
S	x

	Secteur d'activité	Facteur correctif
W	Bureaux	1,1
X	Enseignement	0,8
	Commerces	1,1
300	Hôtellerie, restauration	1,4
	Santé	0,9
	Autres secteurs	0,8